

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'administration

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 11 - 1718-05

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est adopté, chaque année, à la première séance du conseil. L'ordre du jour est adopté en début de séance. Les membres qui souhaitent voir inscrire un point ou une question à l'ordre du jour d'une séance du Conseil d'Administration, doivent en effectuer la demande écrite dans le délai mentionné sur les convocations.

Les questions ayant trait aux domaines définis à l'article R.421-41 du Code de l'Éducation, c'est-à-dire à l'action pédagogique et éducative, doivent avoir fait l'objet d'une instruction préalable en Commission Permanente.

Le secrétariat de séance est assuré, à tour de rôle, par les différents collèges siégeant au Conseil d'Administration.

Les procès verbaux des séances sont envoyés aux membres titulaires du Conseil d'Administration et aux autorités de contrôle concernées.

Les membres souhaitant voir retranscrites intégralement leurs interventions, en rédigent le texte et remettent le fichier informatisé au secrétaire.

Le compte-rendu fait apparaître le nom, le collège, et, à leur demande, le nom de l'organisation syndicale ou de l'association de parents qu'ils représentent

Les séances ont lieu, sauf situation d'urgence, les lundis, mardis, jeudis, ou vendredis à partir de 18H. Elles s'arrêtent au plus tard à 21H, sauf vote contraire à ce moment.

Les convocations et documents éventuels sont adressés, 10 jours à l'avance, aux membres titulaires du conseil qui doivent, en cas d'empêchement, se mettre en rapport avec leur suppléant et leur transmettre les documents. Le délai peut-être réduit en cas d'urgence.

Les séances du Conseil d'Administration ne sont pas publiques. Le Président du Conseil d'Administration peut inviter aux séances, à titre consultatif, toute personne dont la présence lui paraît utile.

Les votes interviennent à bulletins secrets, dès l'instant, qu'un des membres du Conseil en fait la demande. Les autres votes auront lieu à main levée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 18 - 1718 - 06

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

M. le Proviseur adjoint dresse le bilan du fonctionnement pédagogique de l'année scolaire 2016/2017 à l'aide d'un diaporama qui présente :

- Les éléments de contexte particuliers pour l'année 2016/2017
- Le bilan.

Sécuriser le parcours des élèves et conforter leur réussite

Générer l'ambition des élèves

-Les priorités académiques

-Les perspectives pour l'année scolaires 2017/2018

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 16:09:44

Bilan pédagogique 2016-2017

1. Éléments de contexte particuliers pour l'année 2016 - 2017 :

Les effectifs à la rentrée 2016 ont encore progressé avec une augmentation significative de 80 élèves (1799 élèves au constat). Cette évolution est avant tout marquée en seconde générale et technologique et sur le pôle technologique (ST2D et STMG) à l'entrée en classe de 1^{ère}.

L'établissement a accueilli une nouvelle option sur le niveau première générale : Informatique et Création Numérique.

Par ailleurs, la communauté éducative accueillie avec satisfaction une collègue DDFPT tertiaire à temps plein (passage d'un demi-poste à un poste complet)

2. Bilan 2016-2017

A) SECURISER LE PARCOURS DES ELEVES ET CONFORTER LEUR REUSSITE

→ Actions de réussite en classe de seconde

Depuis 2007, le niveau seconde du LEGT est marqué par une nette diminution des taux de doublement et de réorientation.

Ces résultats encourageants, en phase avec l'attendu académique, sont le fruit d'une politique volontariste de l'équipe de Direction en terme de suivi et de pilotage de l'orientation.

On peut citer en particulier les efforts fournis par la communauté éducative toute entière afin de mieux accueillir et mieux intégrer les nouveaux élèves (journée d'accueil, journée d'intégration, actions de prévention, cellule d'écoute pour endiguer le mal être, actions citoyennes et/ou culturelles pour susciter l'engagement de plus d'élèves dans la vie lycéenne, ...). Les dispositifs particuliers pour la prise en charge des élèves plus fragiles (enjambement 3^{ème-2^{ème}} pour des élèves issus de collège REP, classe « seconde tremplin », mise en place de stages de remise à niveau sur les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de seconde, la prise en charge individualisée des élèves tout en les rendant plus actifs dans l'acquisition de connaissances et de compétences (à travers l'accompagnement personnalisé, le tutorat, des actions de remédiation spécifiques ...)

Cette plus-value s'explique également par l'éducation à l'orientation, initiée dès la classe de troisième par la mise en place dans le lycée d'un forum de la classe de 2^{ème} ouvert à tous les collégiens de troisième du district de Bruay, mais aussi la programmation de journées d'immersion dans les classes de seconde (plus de 200 immersions en 2016-2017, pour des élèves issus de 14 collèges dans et hors le district de Bruay).

Cette volonté d'informer et de développer chez les jeunes qui nous sont confiés l'envie d'apprendre et d'être acteurs de leur orientation se poursuit pendant l'année de seconde à travers le volet orientation de l'accompagnement personnalisé : interventions des conseillers d'orientation psychologues, immersions individuelles dans les sections de première, stages passerelles pour les élèves en difficulté, interventions de professionnels ou d'anciens élèves/étudiants pour mieux appréhender les filières de formation et les métiers, actions partenariales avec la cellule Ecole Entreprise du rectorat de Lille afin de renouveler et d'améliorer l'image des filières technologiques chez les jeunes ...

En 2016-2017, au vu des difficultés rencontrées par un nombre significatif d'élèves à l'entrée en classe de 2^{ème} GT (environ 60 élèves sur 410) , l'équipe de Direction a mis en place un module anti-décrochage - filé sur les trois trimestres - animé par des professeurs de l'établissement, des CPE, des COP, des professeurs coordonnateurs MLDS, les Chefs de travaux du lycée ainsi que le Proviseur adjoint.

Ce module a vu la mise en œuvre d'un partenariat nourri avec le monde de l'entreprise, mais aussi des

échanges avec d'anciens élèves du lycée pour susciter une dynamique de groupe et favoriser l'émergence d'un projet personnel chez l'élève en difficulté.

Il a été décidé pour un certain nombre d'entre eux d'engager une poursuite d'études en 1^{ère} Professionnelle à l'aide de stages passerelles organisés dans le Bassin et hors le Bassin.

Par ailleurs, le lycée présentant depuis plusieurs années un taux anormalement haut de redoublement en fin de niveau 1^{er}, ce changement de politique interne dans l'orientation sur le palier de seconde nous a semblé un levier efficace et indispensable pour sécuriser le parcours des élèves.

En juin 2017, le taux de non passage en 1^{ère} générale et technologique a atteint son niveau le plus faible, amplifié en cela par la circulaire d'orientation en fin de 2^{ème} GT.

Non accès à la 1 ^{ère} GT	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Lycée	10,3	9,5	8,8	7	9,5	12,6	1	1
Arbonne	13,85	11,9	11,96	16,65	10,45	19,5	11	11

Non accès à la 1 ^{ère} Pro	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Lycée	13,5	19	22	25	24	22	2	0,5
Arbonne	17,2	19	20,9	22	22	22	23	23

(*) : Correspond à des réorientations ou des sorties de formation.

➔ Sécurisation des parcours

Dans le cadre du Bac-3/Bac+3, la liaison inter-cycles reste une préoccupation majeure de la communauté éducative.

- 1) Entre la 3^{ème} et la 2^{ème} :
 - Présentation dans les collèges du Lycée et de ses voies de formation
 - Accueil des parents d'élèves de 3^{ème} pour une présentation du Lycée en plénière, et découverte des enseignements d'exploration et des options sous forme de stands animés par les professeurs et d'actuels élèves de seconde
 - Programmation d'immersions de collégiens en classe de 2^{ème}
 - Participation au forum de bassin des collégiens sur Noeux-les-Mines (Pôle LGT, Pôle STI2D, Pôle Tertiaire)
 - Participation à la FIL de Bassin sur le PDMF (accueil des professeurs principaux de collège pour la présentation des laboratoires de la voie technologique et scientifique, découverte du partenariat fort avec le monde de l'entreprise)

Des échanges pédagogiques locaux collège/lycée et LP/lycée ont contribué aux échanges entre communautés éducatives sur les pratiques pédagogiques, la notion d'évaluation et l'approche par compétences de l'acte d'enseigner et d'instruire.

- 2) L'orientation post-bac a été mise en chantier dès la classe de première dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé :
 - Présentation du dispositif « Programme intégré de Sciences Po Lille » par les responsables formation et communication de l'école. Elèves encadrés par des professeurs de SES et d'Histoire Géographie. (Année)
 - Travail autour des TPE, en liaison avec l'Université d'Artois. Mise en place d'un partenariat visant à la découverte du monde universitaire, et en particulier mise en place de travaux encadrés en Bibliothèque Universitaire afin d'enrichir l'exposé de TPE des élèves. (Faculté Jean Perrin de Lens pour l'ensemble des 1^{ères} S, Pôle universitaire d'Arras pour les 1^{ères} L et 1^{ères} ES) (1^{er} Trimestre)
 - Intervention de l'école d'ingénieur (G2I de Lens auprès des sections de Sciences de l'ingénieur. (1^{er} Trimestre)
 - Création de micro entreprises en 1^{ère} STMG pour dynamiser cette filière et inciter à la poursuite d'étude (Année)
 - Immersions des élèves dans les laboratoires de la faculté de Lens, afin d'y découvrir les spécialités scientifiques et techniques proposées. (2^{ème} Trimestre)
 - Mise en place systématique du Conseil d'orientation, entretiens menés par les professeurs principaux (2^{ème} et 3^{ème} Trimestre)
 - Mise en place d'un partenariat avec les IUT de Béthune et de Lens pour la découverte des filières du post bac (3^{ème} Trimestre)
 - Découverte des poursuites d'étude Post Bac internes à l'établissement (visite et/ou immersion dans les laboratoires de BTS, 3^{ème} trimestre)
- 3) Par ailleurs, le Lycée a renforcé son travail de partenariat avec l'enseignement supérieur :
 - Présentation des formations de l'IUT de Béthune (1^{er} Trimestre, visite des locaux, rencontres avec les professeurs)
 - Action de présentation des CPGE (1^{er} Trimestre, conférence menée par des professeurs du supérieur (Arras Robespierre, Lille Baggio) et d'anciens élèves du Lycée actuellement en classes préparatoires)
 - Immersions en CPGE (1^{er} Trimestre)

- Présentation des formations post bac des bassins de Béthune et de Lens (IUT, BTS) (janvier)
- Portes ouvertes Post Bac de l'établissement (janvier)
- Intervention d'anciens élèves, actuellement étudiants dans l'enseignement supérieur (2^{ème} trimestre)
- Immersions « à la carte » et systématiques dans les formations Post Bac du Lycée (2^{ème} trimestre)

4) Par ailleurs, la réflexion croisée entre sections de Bac Professionnel et sections de BTS a été poursuivie et renforcée afin de préparer au mieux en amont l'intégration en BTS, et éviter au maximum le décrochage des Bac Pro dans la première année de l'enseignement supérieur : FIL de Bassin initiée par le Lycée Carnot sur les sections industrielles (LP Mendes France Bruay, LP Mendes France St Pol, LP Dégrugillier Auchel, LP Allende Béthune, LP Malraux Béthune), travail en réseau dans le cadre du Lycée des Métiers de l'Electronique communicante, intervention des professeurs de BTS dans l'Accompagnement Personnalisé de Terminale, interventions d'étudiants auprès des sections de Terminale, participation à des forums de l'orientation, ...

De plus, le Lycée Carnot a élaboré en réseau avec les LP Mendes France de Bruay et LP Artois de Noeux les Mines un programme d'accompagnement des jeunes de Bac Professionnel vers les BTS CRSA et SN, qui lui a permis d'obtenir au début de l'année civile 2017 une labélisation de Lycée des Métiers de l'Automatisme.

Persévérance en voie pro et STS

	2010	2011	2013	2014	2015	2016	2017
Non scolarisés en Terminale après une affectation en 1 ^{ère} professionnelle	16,9	15,1	17 Dont 9,8 % d'abandon	12/97 soit 12,4 %	9,9	19	9,7
Bac. Pro. scolarisés en 2 ^{ème} année de BTS par rapport aux entrants	51,1	53,8	69	60	65	83	80,5
Sorties en cours de formation de BTS	31,7	32	21	17,1	19,83	19,3	11,5

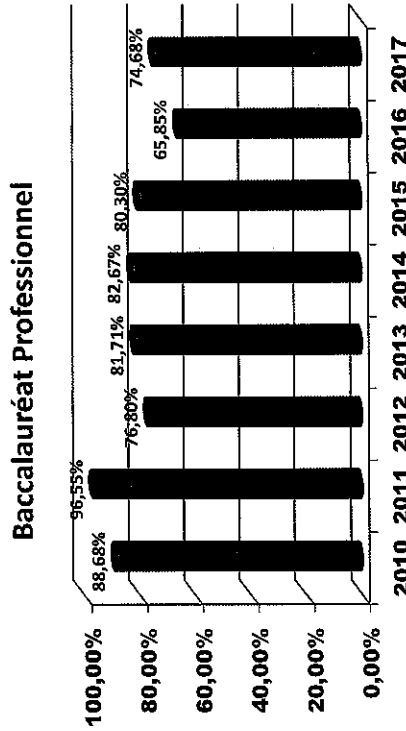
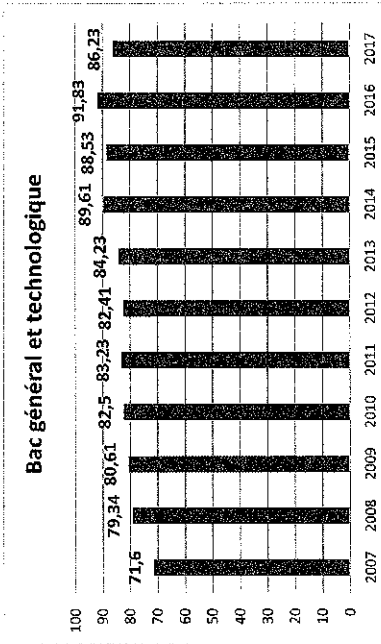
5) La cellule de veille du Lycée devenue GPDS a poursuivi son activité de coordination des actions de lutte contre le décrochage scolaire, avec à nouveau un accroissement du nombre d'élèves suivis (55 élèves en 2016-2017) et pour renforcer son efficacité la recherche d'une meilleure communication et interaction avec l'ensemble des membres de la communauté éducative. Elle alimente et bénéficie des réflexions et plan d'actions proposées par le dispositif FOQUALE, animé par le Proviseur adjoint du Lycée Carnot.

Le projet ALLES de sécurisation des parcours (expérimentation n-1/n+1 DGESCO / FEJ) apporte également des solutions à court et moyen termes aux élèves, anciens élèves et futurs diplômés dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi.

→ Poursuivre l'amélioration des résultats aux examens

En juin 2017, par rapport à la session précédente, les résultats au Baccalauréat Professionnel ont fortement augmenté, en particulier en section Gestion Administration qui a rattrapé son retard et même dépassé fortement l'attendu académique.

On note une érosion légère des résultats au Baccalauréat Général et au Baccalauréat Technologique.



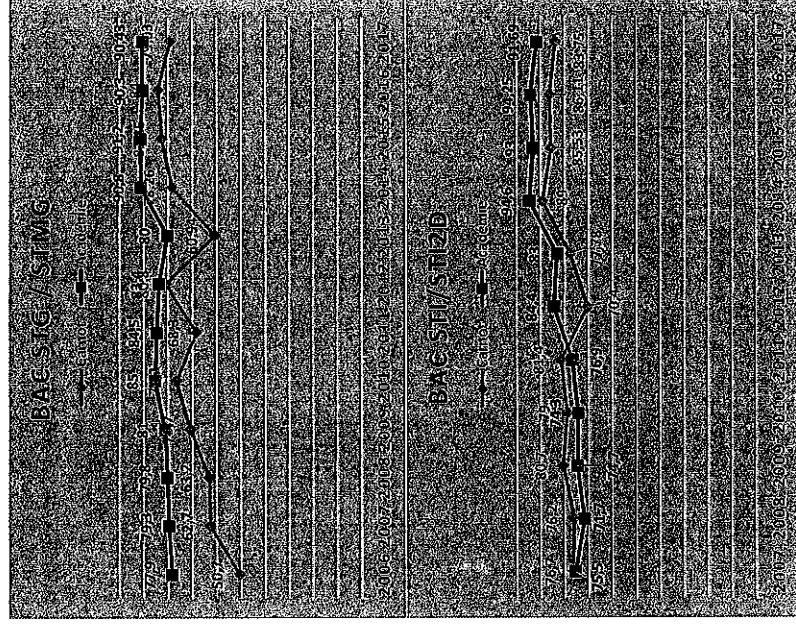
On note, les excellents résultats des élèves des séries générales avec 88,7 % de réussite. En particulier la forte baisse académique observée sur la série ES n'a pas été répercutée au niveau de l'établissement. Le nombre de mentions Bien et Très Bien se maintient parmi les trois meilleurs résultats enregistrés par le Lycée depuis 2005 (123 mentions, dont 53 Bien et Très Bien, soit près d'un élève sur deux reçu au Baccalauréat général avec une mention)

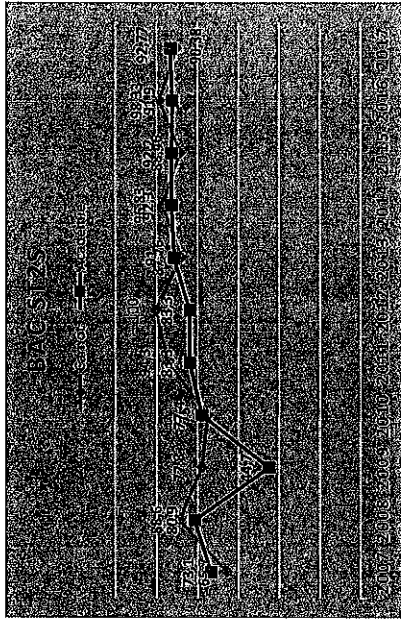
Sur la voie technologique, l'écart avec les valeurs académiques se réduit pour la troisième année consécutive en STI2D et ST2S.

La réforme de la voie STG en STMG a permis d'initier un travail de consolidation des acquis et de la motivation des élèves concernés :

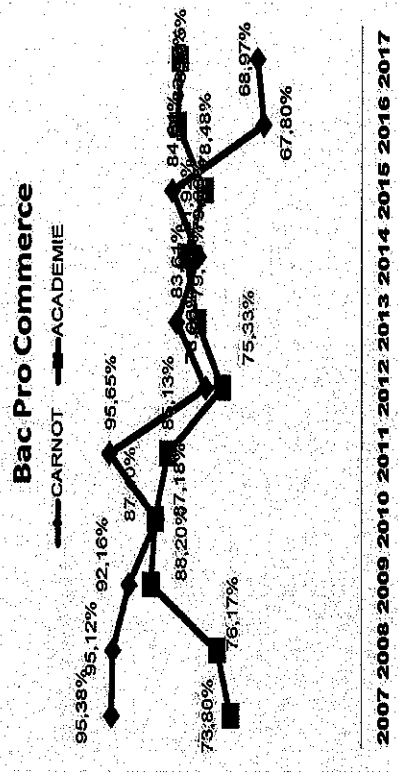
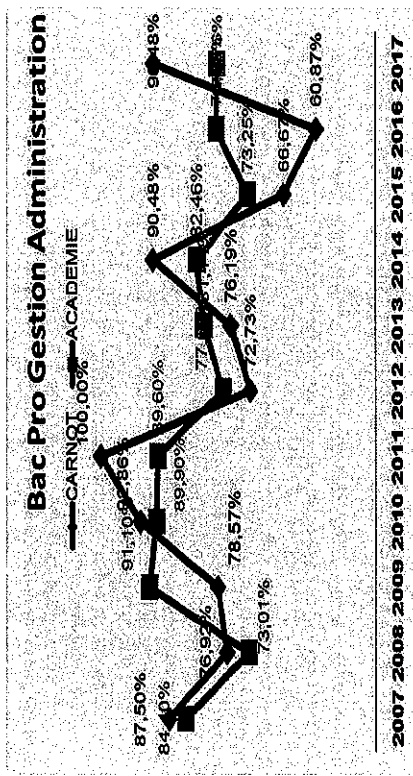
- dès la classe de seconde avec une redynamisation de l'enseignement d'exploration PFEQ en étroite collaboration avec la cellule Ecole Entreprise du Rectorat et un travail en partenariat avec des associations agréées intervenant sur le champ de l'entrepreneuriat (Entreprendre pour Apprendre, Boutique Gestion Entreprise)
- sur le niveau première, par la mise en place de micro-entreprises avec le concours de professionnels
- par l'instauration d'actions de soutien et de préparation du projet spécifique de la filière (atelier d'écriture, oraux blancs)

La série STI2D est confortée, ce qui confirme un fonctionnement satisfaisant en obtenant des résultats proches du taux académique.

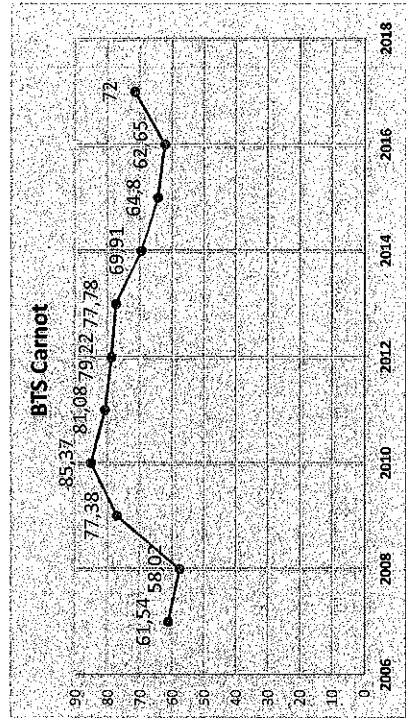




Les résultats au Baccalauréat professionnel progressent en juin 2017. Une réflexion a été menée dès la rentrée 2016 sur un renforcement de la prise en charge pédagogique d'élèves en grande difficulté, en particulier dans la spécialité Gestion administration.



Ceux concernant les sections de technicien supérieur ont fortement progressé (+ 10 points) Le Lycée obtient un pourcentage de reçus supérieur à 80 % dans trois spécialités : CRSA, SN et TC.



B) GENERER L'AMBITION DES ELEVES

→ Amener davantage d'élèves, notamment issus des PCS défavorisées, vers les séries générales du baccalauréat

L'éducation à l'orientation en classe de seconde, par le biais du programme d'Accompagnement

personnalisé travaillé et entériné en conseil pédagogique, permet de mieux articuler les apports des différents acteurs impliqués, pour faciliter l'émergence du projet personnel de l'élève. En particulier des actions communes Professeur principal / Professeur tuteur / Conseillers d'orientation psychologues ont su clarifier la connaissance des différentes voies de formation aux yeux des élèves et de leur famille.

Entre autres actions de découvertes des poursuites d'études envisageables (participation à des forums, visites d'entreprises, liens avec l'université, intervention de professeurs de spécialité / de professionnels / d'anciens élèves devenus étudiants ou étant entrés dans la vie active ...), des immersions systématiques ou programmées selon les besoins ou affinités des élèves ont été proposées sur les deuxièmes et troisièmes trimestres de l'année scolaire.

Par ailleurs, le lycée a opté pour une politique volontariste d'ouverture culturelle et d'ouverture sur le monde.

Des partenariats avec des entités reconnues du monde culturel (conventionnellement avec les structures culturelles de la Ville de Bruay la Buissonnière, plan ambitieux de sorties scolaires, rencontre avec des artistes, des reporters, ...) ont été mis en place et sont continuellement renforcés, par l'implication toujours plus importante des professeurs et par le rôle prépondérant de coordination du Référent culture de l'établissement. La communauté éducative veille à ce que l'ensemble des divisions et filières de formations soient concernées par cet apport culturel.

Sur l'année 2016-2017, de nombreux élèves ont participé à des prix ou concours :

- Prix des Découvreurs (1L / 15)
- Prix de la Critique Littéraire (1L)
- Concours de la Résistance (1ES)
- Concours sur les Médias proposé par ARTE (2^{ème} GT)
- Concours d'éloquence en classe de seconde
- Concours de codage Prologix (tous niveaux)

les ouvrant ainsi à de nouveaux horizons.

Les options et dominantes ouvertes ces dernières années (Cinéma Audio visuel et section sportive à la rentrée 2011, pratiques journalistiques, option ICN en classes de 1^{ère} générale en 2016) s'attachent à développer la motivation des élèves tout en leur faisant acquérir une méthodologie transférable à d'autres disciplines, et ceurrent à une ouverture d'esprit propice à renforcer leur ambition

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Orientation vers les séries générales des 2 ^{ème} GT	43	49	45,5	46,3	49,44	46,93	51,1	50,1

➔ **Inciter les élèves à une poursuite ambitieuse d'étude dans l'enseignement supérieur**

Afin de développer la construction d'un projet ambitieux de poursuite d'étude, le lycée s'est engagé dans la mise en place de liaisons avec l'enseignement supérieur : l'IUT de Béthune (lien STIZD / études de génie civil), l'Université d'Artois (journées de découverte et d'immersion en classe de première et terminale pour les séries L et ES), l'IUT de Lens (découverte des DUT et des licences professionnelles), l'Université des sciences de Lille (série S), les CPGE (ex : Robespierre Arras, Baggio Lille), Sciences Po Lille (intégration d'élèves de 1^{ère} et Terminale au PEI), écoles d'ingénieur (ex : IG2 Lens), liaisons avec les sections de

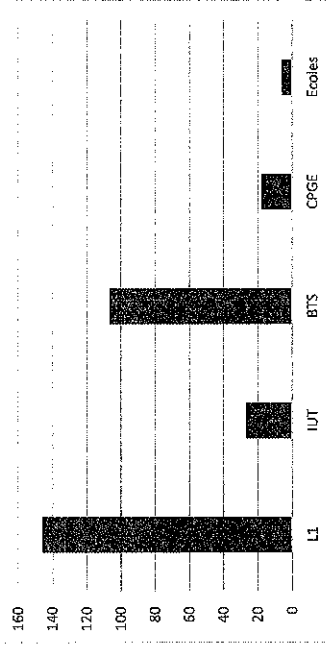
technicien supérieur d'autres lycées, adhésion au programme PPREL du Conseil Régional ... l'accompagnement personnalisé a permis aux professeurs de mieux connaître leurs élèves et d'être d'autant plus efficaces dans les conseils apportés et le suivi mis en place.

En classe de première, le conseil d'orientation anticipé a été mis en place. Les entretiens individuels ont été initiés par les professeurs principaux et les conseillers d'orientation psychologues.

Si la mobilité des jeunes issus du bassin de Bruay Béthune reste globalement limitée, on peut toutefois se féliciter d'une augmentation très sensible (+ 30 pts) sur les quatre dernières années du nombre de vœux exprimés vers les universités de l'Académie.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
% d'élèves demandant au moins un vœu vers CPGE (série générale)	11,5	10,6		7	9,33	10,1	9,1	7,1
% d'élèves demandant au moins un vœu L1 (séries générales)	62,5	61,3	62,4	67	85,33	70,3	97	94

Orientation Post Bac Juin 2017 (effectifs)



3. **Priorités académiques**

Absentéisme et décrochage :

La lutte contre le décrochage a été une priorité au cours de cette année et les résultats enregistrés très encourageants.

- Les sorties des élèves au niveau 2^{ème} GT sont restées dans la même proportion que les années précédentes (2 % en 2016-2017)
- Au niveau 1^{ère} GT, le pourcentage reste élevé (2,9 % contre 2%). Cette situation est due à un taux de passage trop ambitieux à l'issue de la classe de seconde, qui a pour conséquence de mettre des élèves en situation difficile face aux apprentissages. La démission peut être une suite logique à cette situation.
- Au niveau BTS, la situation s'est améliorée passant de 19 à 12 % (baisse de 50 % des sorties en cours de formation en l'espace de 6 ans), taux inférieur à la moyenne académique.
- En 2^{ème} Pro, la situation s'améliore encore cette année (8,6 % de sortie sur l'année en 2016/2017 contre 12 % l'année précédente)

Citoyenneté / prévention de la violence :

L'établissement poursuit la mise en place d'actions éducatives de prévention sous l'impulsion du CESC :

- Création et diffusion d'un flyer par les infirmières et l'assistante sociale afin de regrouper sous un format pratique l'ensemble des informations concernant la prévention et la santé publique
- Organisation d'un Forum Santé Social, avec la collaboration de l'ensemble des partenaires (santé, acteurs sociaux, structures de prévention, Police Nationale ...) issus du territoire de Bruay Béthune
- Reconstitution du groupe Justin et Picolette, pour la prévention des addictions (alcool, drogues, jeux vidéo, ...)
- Intervention d'agents de l'administration pénitentiaire dans le cadre de la lutte contre les drogues
- Actions ponctuelles de prévention (ex : « Manger bouger », journée mondiale sans tabac, ...)
- Sensibilisation au don d'organes, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Lens
- Mise en place d'un plan d'actions sur la Prévention Sécurité Routière
- Groupe d'écoute et de parole sur le Deuil
- Journée de « mobilisation face au Cancer » (pièce de théâtre, débats avec des professionnels, ...)

Un panel d'actions de formation à la citoyenneté ou de sensibilisation aux valeurs républicaines est également proposé :

- Dans le cadre du CVL, les élèves sont acteurs du plan de prévention ou des actions de solidarité qu'ils souhaitent mettre en place (Téléthon, Don du sang, Handicap International, ...)
- Sensibilisation au développement durable (action « Recyclage des matériels scolaires » sur le niveau seconde, mise en chantier d'un projet « Eco Ecole » en technologie industrielle)

- Sensibilisation à la Charte de la Laïcité (ECLIS, Accompagnement personnalisé)
- Participation au concours national de la Résistance (obtention du 1^{er} prix départemental par un élève de Terminale ES, remis en Préfecture d'Arras)
- Sorties pédagogiques organisées sur des thèmes fondateurs du citoyen de demain : « Devoir de mémoire », « Institutions de la Vème république », « Développement durable »

Orientation, fluidité des parcours, devenir des élèves :

En classe de seconde :

D'un point de vue global, les non-passages en classe supérieure ont été moins nombreux que les dernières années, en restant en deçà des chiffres académiques.

- Le pourcentage de doublants a encore diminué (0,8 % en 2017 contre 4,74 % en 2015)
- Le pourcentage de réorientation en 2^{ème} professionnelle s'est stabilisé à 0,5 % (0,6 % en 2016 ; 1,9 % en 2015)

Il faut noter que les stages passerelles mis en place ont permis à certains élèves de passer en 1^{ère} Pro et donc éviter le doublement d'une classe de 2^{ème} (30 passages en 1^{ère} Pro soit 7,4 % de l'effectif en 2017, contre 5,9 % en 2016)

On remarque un léger tassement des orientations vers la voie technologique.

Cela demandera de retravailler l'image de ces enseignements dès l'entrée en classe de seconde, en consolidant leur attractivité en particulier à travers la mise en place – de manière expérimentale – d'enseignements d'exploration « tournants » permettant à plus d'élèves de découvrir les champs technologiques et de corriger auprès des familles les a priori négatifs parfois encore attachés à ces domaines de connaissances et de compétences.

Des actions interdisciplinaires ont été menées sur les classes technologiques (ST2S et STI2D) afin de donner plus de sens à la formation, et rapprocher les élèves plus fragiles.

Les sections tertiaires STMG ont poursuivi le travail de fonds sur la création d'entreprise (ex : Tournoi Bilboquet, intervention de l'association Entreprendre pour Apprendre, serious game mis en place par l'association BGE, ...), vecteur d'ambition pour des élèves parfois en manque de projet personnel.

En classe de 1ère

La situation de la classe de 1ère s'est améliorée en matière de doublement depuis trois années (2,7 % en juin 2016 ; 3,15 % en 2017). Les élèves doublent la classe de 1ère majoritairement dans la même spécialité (70 %) ou dans une autre (30 %). Soit une baisse de deux tiers des doublements en trois ans sur le niveau 1^{ère} GT.

En terminale :

Le taux de réussite au baccalauréat a connu une légère érosion en juin 2017 (86,23 % soit – 5,6 points par rapport à juin 2016)

Les résultats sont globalement comparables au niveau académique.

Toutefois les poursuites d'études après le BAC restent très peu ambitieuses.

16 élèves ont rejoint une CPGE.

Parmi les élèves ayant obtenu satisfaction dans la procédure « Admission postbac », 43 % ont rejoint un BTS dont plus des quatre cinquièmes sur notre bassin d'emploi.

L'université représente 47 % (en augmentation de 8 points), et l'IUT 7 % (stable).

Dans la voie professionnelle :

- Aucun doublement en seconde, et 15 réorientations vers des voies plus en rapport avec le projet de l'élève telle est la situation de cette année de fonctionnement.
- En classe de 1ère, on dénombre 1 doublant sur 105. (diminution de moitié du taux de doublement)
- 15 élèves de terminale n'ayant pas obtenu le Bac doublent leur classe (13 %, en diminution de 10 points).

4. Perspectives pour l'année scolaire 2017 - 2018 :

Réussite des élèves

- 1) Promouvoir la culture numérique
 - Faire de l'ENT un véritable outil de communication entre les élèves, les enseignants, les familles et l'établissement
 - Faciliter la continuité des apprentissages entre le lycée et l'extérieur

- 2) Accroître l'efficacité de la filière tertiaire (technologique et professionnelle)

- En travaillant les perspectives de poursuite d'étude
- En renforçant le lien avec l'entreprise
- En travaillant la motivation des élèves

Orientation des élèves : travailler les parcours dans le cadre Bac – 3 / Bac + 3

- 1) Proposer aux élèves dès la classe de seconde un travail approfondi sur les enjeux des études en lycée
- 2) Systématiser les entretiens de 1^{ère}
- 3) Développer la connaissance des élèves de 1^{ère} et Terminale des filières post bac dans quatre directions :
 - a) Les BTS
 - Parmi lesquels ceux de l'établissement
 - b) Les DUT
 - c) L'Université
 - d) Les CPGE et Ecoles d'Ingénieurs
- 4) Travailler la mobilité des élèves

Conforter la structure de l'établissement

- 1) En sécurisant les parcours avec un accès à la qualification niveau CAP (vente multi spécialités)
- 2) En confortant la filière STI2D
 - a) En créant les « ponts » entre les filières pré bac et post bac (immersions)
 - b) En organisant les services des enseignants à la fois sur le pré et le post bac
 - c) En proposant les enseignements d'exploration SI/CTI à des élèves ayant choisi un enseignement d'exploration autre (Santé Social ou MPS)
- 3) En confortant les BTS existant
 - a) En développant les passerelles vers le bac +3, créant ainsi des parcours pouvant mener tous nos étudiants à la licence
 - b) En poursuivant le développement du Lycée des Métiers (Electronique, Automatismes) récemment élargi sur le territoire.
- 4) En proposant de nouvelles formations post bac
 - En Formation initiale sous statut scolaire
 - En formation continue et/ou en apprentissage
- 5) En facilitant l'accès au BTS des étudiants issus de Bac Pro

Classe	Efficacité	Nbre inscrits	Au moins un voeu	Obtention du 1 ^{er} voeu	Pourcentage d'obtention des 3 ^{es} voeux
TES1	27	26	26	21	80,77
TES2	27	25	25	19	76,00
TL	28	27	27	26	96,30
TS1	31	31	31	24	77,42
TS2	30	30	30	19	63,33
TS3	29	29	29	15	51,72
TST2S1	26	26	25	3	11,54
TST2S2	26	26	25	6	23,08
TBPAC	14	11	10	4	40,00
TBPC1	29	16	12	3	25,00
TBPC2	31	22	17	8	47,06
TBPGA	25	17	16	15	93,75
TST11	31	31	31	13	41,94
TST12	31	31	31	12	38,71
TST13	18	18	18	10	55,56
TSTMG1	31	29	29	18	62,07
TSTMG2	31	31	31	15	48,39

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 17 - 1718 - 07

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Janv à Juin 18 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sorties gratuites pour les familles à caractère pédagogique

Il est demandé l'approbation des membres du Conseil d'Administration pour autoriser et prendre en charge financièrement sur le budget de l'établissement toute sortie gratuite pour les familles à titre pédagogique (visites entreprises, culturelles.....) qui peuvent avoir lieu dans le courant de l'année scolaire 2017-2018 et/ou année civile 2018

Le Conseil d'Administration en sera tenu informé ultérieurement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 16:09:41

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16 - 1718 - 08 a' 70

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Janv à Juin 18 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Sorties et voyages janvier à juin 2018 :

La programmation des sorties et voyages pour la période de janvier à juin 2018, le plan de financement comportant les participations financières des familles, la part établissement ainsi que l'autorisation pour le Chef d'établissement de signer tout contrat ou convention relatif à ces sorties et voyages sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'Administration

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:38:22

N° CA	Projet	Acte	Intitulé	Responsable	Axe du projet	Destination	Destination	Destinataire	Date	2de	1ere	SEP- BTS	No de notes élèves	No de participants	Transport	Prix entrée unit.	Prix entrée total	Mébergement	Autres	Prix unit. famille	Fabrication Famille	Prix Etab./ Fournement au Dir. Fam.	Subventions autres (Mairie, OFPL...)	Pour déb.- Financement CR - Subv. Com.	Pour déb.- Don	Part. Etab.- Donat. globale	Subventions	Nombre de valises	Pour	Pour
1	17040	17040	In love with SHAKESPEARE	DETEUFA OUBERT	Réussir sa scolarité	BRUAY	LYCEE CARNOT	Entrée le 29/01 et 07/02/18	1	124	2	126	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1.400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1.400,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
2	17041	17041	Prox. Médecine Carnot 2018	DETEUFA OUBERT	Réussir sa scolarité	BRUAY	LYCEE CARNOT	18/01/18 06/04/18	2	69	2	71	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	412,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	115,00 €	22	22	0	0	
3	17042	17042	Echange avec l'Allemagne	FACHE/RE TIVICK	S'ouvrir au monde	LILLE et HOULPIN	05/05/2018	1	36	4	40	0,00 €	4,00 €	315,36 €	0,00 €	0,00 €	344,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
4	17043	17043	Portraits d'hommes illustres : du mythe à la réalité	DEBERDT	S'ouvrir au monde	ARRAS	2nd trimestre	1	34	3	37	215,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
5	17044	17044	Journée nature et VTT/sid	PEPE	S'ouvrir au monde	NORDEX LES MINES	1ère semaine de mai	1	15	2	17	0,00 €	10,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
6	17045	17045	Cinéma : L'origine de la violence	MIKOLAJC ZAK	Réussir sa scolarité	BRUAY	Janvier à février 2018	1	123	3	126	0,00 €	3,00 €	369,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
7	17046	17046	Visite d'entreprise de la zone de RUTZ	CREZE FRANKAK KEMALICU RETWAO	Construire son avenir	Zone de RUTZ	Semaine du 24/01 au 28/01	1	168	14	182	392,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
8	17047	17047	Visite de l'entreprise "La Robais"	CREZE FRANKAK KEMALICU RETWAO	Construire son avenir	BRUAY	Janvier à février 2018	1	188	16	205	316,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
9	17048	17048	Architecture sur PARIS	DUGARDIN	Construire son avenir	PARIS	11-mai-18	1	53	4	57	1.200,00 €	18,33 €	1.045,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
10	17049	17049	Decouverte du patrimoine	DEBANE CURTEL	S'ouvrir au monde	BRUAY PERCORME (SOMME) et environs	Toute l'année	1	57	4	61	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
11	17050	17050	Images de la première guerre mondiale	DEBANE CURTEL	Réussir sa scolarité	PARIS	mai-18	1	28	2	30	550,00 €	5,00 €	140,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
12	17051	17051	Histoire de l'immigration en France XIXe - XXe siècles	MUNGROO DEBANE	Réussir sa scolarité	PARIS	11-mai-18	1	62	5	67	1.880,00 €	6,00 €	372,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
13	17052	17052	Visite du MIN de Eurasie	DIBEZ HEUDRE	Construire son avenir	LILLE	mai ou avril 2018	1	34	4	38	370,00 €	7,00 €	256,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
14	17053	17053	Mini-entreprise	GROUTX HEUDRE	Construire son avenir	LILLE	mai 2018	1	49	4	53	390,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
15	17054	17054	A la découverte du Patrimoine Familiale	LEBAILLY C. PECUSCOU	Réussir sa scolarité	CATEAU CAMBRESSIS (Nord) BRUAY	février mars avril 2018	1	69	6	75	1.230,00 €	5,00 €	345,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
16	17055	17055	Developpement durable et cohésion de groupe	FAVRE BRAILLY	Réussir sa scolarité	ETAPLES/AVIS SAINT	avril/début mai	1	45	4	49	660,00 €	4,70 €	211,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	
17	17056	17056	MIN de LOMME : approvisionnement et commerces internationaux	TREHOREL HEUDRE	Construire son avenir	LOMME VILLENEUVE D'ETREPAAZ	13 mars 2018	1	28	3	31	370,00 €	8,17 €	147,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0	0	

Projet n°	Date N° Acte CA	Intitulé	Responsable	Axe du projet	Destination	Destinataire	Date	2de	Term	SEP. BTS	No de séries	No de copies	entrées	Transport	Prix entrée	Prêt entrée	Hébergement	Autres	Part unit. famille	Participation famille	Part. Etab. / Pécunier ou Dot. Forêt	Subventions, autres (Mém., Offici., ...)	Part. élab. - Dispositif globalisé	Part. élab. - Subv. Comité	Part. élab. - Don	Nombre de valises	Four. / Mat. Divers
38	01/17	Cinéma La Jaille de Oro	PELCTYK	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	9e trimestre après janvier	1	40	3	43			0,00 €	3,00 €	120,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	40,00 €	0,00 €	80,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
39	01/17	Cinéma Le vais bien, ne t'en fais pas	ROUSSEL	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	2e ou 3e trimestre - 1/2 journée	1	110	9	119			0,00 €	3,00 €	330,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	110,00 €	0,00 €	220,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
40	01/17	Cinéma	PELCTYK	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	2e ou 3e trimestre - 1/2 journée	1	55	4	59			0,00 €	3,00 €	165,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	55,00 €	0,00 €	110,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
41	01/17	Cinéma	PELCTYK	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	2e ou 3e trimestre - 1/2 journée	1	40	3	43			0,00 €	3,00 €	120,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	40,00 €	0,00 €	80,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
42	01/17	Cinéma	BECAERT	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	9e ou 3e trimestre - 1/2 journée	1	106	1	107			0,00 €	3,00 €	318,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	106,00 €	0,00 €	212,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
43	01/17	Cinéma	BECAERT	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	2e ou 3e trimestre - 1/2 journée	1	116	9	125			0,00 €	3,00 €	348,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	116,00 €	0,00 €	232,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
44	01/17	Cinéma	DUBOIS	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	2e ou 3e trimestre - 1/2 journée	1	109	1	110			0,00 €	3,00 €	327,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	109,00 €	0,00 €	218,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
45	01/17	Cinéma - Les amours passagers	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	3 classes	1	105	1	106			0,00 €	3,00 €	315,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	105,00 €	0,00 €	210,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
46	01/17	Cinéma - Carré 35 documentaire	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	3 classes	1	105	1	106			0,00 €	3,00 €	315,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	105,00 €	0,00 €	210,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
47	01/17	Cinéma - Un film du patrimoine	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	20 AV - 1CI AV - 3 classes	1	149	4	153			0,00 €	3,00 €	447,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	149,00 €	0,00 €	298,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
48	01/17	Films option cinéma	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	janvier à mai	3	44	3	47			0,00 €	9,00 €	396,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	396,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
49	01/17	Cinéma Oshelb	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	mars 2018	1	70	5	75			0,00 €	3,00 €	210,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	70,00 €	0,00 €	140,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
50	01/17	Lycéens au cinéma	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	janvier à mai	2	192	7	199			0,00 €	5,00 €	950,00 €	0,00 €	0,00 €	2,00 €	384,00 €	0,00 €	576,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
51	01/17	Théâtre Ornello	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	TEMPLE/ GROSE	Dimanche 25 mars 2018	1	70	6	76			0,00 €	3,00 €	210,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	210,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
52	01/17	Théâtre Le faire ou mourir	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	TEMPLE	vendredi 20 avril 2018	1	88	7	95			0,00 €	3,00 €	264,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	88,00 €	0,00 €	176,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
53	01/17	Théâtre L'autre fille	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	TEMPLE	26 janvier 2018	1	80	6	86			0,00 €	3,00 €	240,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	80,00 €	0,00 €	160,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
54	01/17	Théâtre Appel entrant illimité	CURTIL	Réussir sa scolarité	BRUAY	TEMPLE	8 février 2018	1	100	8	108			0,00 €	3,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	100,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
55	01/17	Cinéma La Jaille de Oro	DUBOIS	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	2e trimestre après janvier - 1/2 journée	1	101	8	109			0,00 €	3,00 €	309,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	101,00 €	0,00 €	202,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
56	01/17	Cinéma	DUBOIS	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	2e ou 3e trimestre (après janvier) - 1/2 journée	1	101	8	109			0,00 €	3,00 €	309,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	101,00 €	0,00 €	202,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0
57	01/17	Cinéma	LEGRAND	Réussir sa scolarité	BRUAY	LES ETOILES	2e ou 3e trimestre (après janvier) - 1/2 journée	1	89	7	95			0,00 €	3,00 €	267,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	89,00 €	0,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	22	22	0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 09/11/2017

acte n° 71 - 1718-71

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

APAVE :

Le nouveau contrat APAVE pour les contrôles périodiques réglementaires des appareils de levage, manutention, machines et équipement divers en section industrielle est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Vérification semestrielle et annuelle du chariot de manutention accompagnant + vérification annuelle de la plate-forme élévatrice

Durée : 12 mois à compter de la date de signature avec reconduction expresse pour 2 ans sans que la validation du contrat ne dépasse le 31/12/2020

Disposition financière : 348€ TTC + formule de révision de prix à compter du 01/01/19

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:35:12

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 09/11/2017

acte n° 72 *1718-72*

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Cédric Bonfils EIRL :

Une convention pour un projet d'action culturelle entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et Cédric Bonfils EIRL (Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée) est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Atelier d'écriture et de jeu théâtral pour les élèves de 1ère L + lecture publique de la pièce « Votre regard » par l'intervenant

Durée : 1er semestre 2018

Disposition financière : 412€

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:35:05

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 09/11/2017

acte n° 73 *1718-73*

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

"Dick Laurent" :

Une convention de partenariat entre le Lycée et l'association « Dick Laurent », représentée par Monsieur Quentin OTTEVAERE, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Série d'interventions autour du court métrage en classe de Terminale, option cinéma

Durée : année scolaire 2017/2018

Disposition financière : 1 249€

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:35:07

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 09/11/2017

acte n° 74 - 1718-74

Le chef d'établissement procède à la signature
 du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Restauration étudiants :

Un contrat d'agrément d'un restaurant entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et le CROUS de Lille représenté par Monsieur Emmanuel PARISIS, est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Fixer les conditions et modalités de la restauration des étudiants de Bruay-La-Buissière au sein du restaurant du Lycée Polyvalent Sadi Carnot de Bruay-La-Buissière

Durée : 1 an du 01/09/2017 au 31/08/2018, renouvelable par tacite reconduction

Disposition financière : Versement par le CROUS d'une subvention au lycée rémunérant sa participation à la mission de service public confiée aux œuvres universitaires. Subvention de 0.46€ (non soumis à la TVA) par repas étudiant servi.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:35:02

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 09/11/2017

acte n° 75 - 1718-75

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

DAIP :

Une convention de groupement de service concernant le « Dispositif d'Accompagnement Informatique de Proximité » entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et le Lycée « du Pays de Condé » à Condé, établissement siège et coordonnateur du groupement de service, est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet: Assurer les opérations à la charge des EPLE qui concernent les déploiements de logiciels et des services relatifs aux technologies de l'information et de la communication

Durée : Prise d'effet de la convention au 01/01/2018 et achèvement à la dissolution du groupement de service

Disposition financière : Contribution financière fixée par le Conseil d'Administration « du Pays de Condé ».

Contribution calculée en fonction du nombre d'élèves de chaque EPLE adhérent tel qu'il est évalué par l'enquête de « constat définitif de rentrée ».

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:35:15

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 12 - 1718-76

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

DON DE L'ADECEG :

505€ de l'association ADECEG des BTS CG pour la sortie à Paris (Visite des Institutions), le montant de ce don pourra être moindre en fonction du bilan financier final de la sortie concernée.

Ce don est porté à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:37:22

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 09/11/2017

acte n° 77 - 1718 - 77

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

L'adhésion au Club de Ruitz 360 est portée à l'approbation des membres du Conseil d'administration

Objet de l'adhésion : Club d'entreprises d'une même zone géographique permettant de faciliter les contacts entreprises, d'obtenir des informations pratiques...

Durée : Pour 2018

Disposition financière : 350€ TTC

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:35:09

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 15 - 1718 - 78

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Repas Occasionnels :

Seuls les prix des repas occasionnels peuvent encore être fixés par le Conseil d'administration de l'établissement.

Les prix des repas occasionnels 2018 sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Repas occasionnels

Tarif 2018:

Repas amélioré: Repas du jour amélioré avec boisson (3 plats) 12 €

Repas réception: 4 plats 17 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:38:01

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CONTRIBUTION DU SRH AUX CHARGES DE VIABILISATION DU SG

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 13 - 1718 - 79
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2017
Réuni le : 09/11/2017
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la contribution du SRH aux charges de viabilisation du SG pour 2018

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Selon la préconisation régionale, la participation du Service Restauration et d'hébergement aux charges de viabilisation du service Administration et Logistique est proposée à 0.31 € multiplié par le nombre de repas total 2018.

Les dépenses liées au crédit nourriture sont proposées à 2.20€ par repas.

Les autres charges résulteront de la différence entre les recettes et les charges liées au PREHF, au reversement au service ALO et au crédit nourriture.

La proposition de calcul du SRH et de sa contribution au service ALO est portée à l'approbation des membres du CA.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:37:33

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 14 - 1718 - 80

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2017

Numéro de la DBM : 8

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

La dotation 2017 pour le fonds social s'élève à 7 396€.

Celle-ci doit être répartie entre le fonds Social Lycéen et le Fonds Social des Cantines. Cette dernière fait l'objet d'une décision budgétaire modificatrice de type 3 soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

La proposition de ventilation est la suivante :

- 4 396€ pour le Fonds Social des Cantines
- 3 000€ pour le Fonds Social Lycéen

Il restera à cette date de CA après cette ventilation :

- 49 668.40 € (situation au 01/10/17) + 4 396€ = 54 064.40€ pour le Fonds Social des Cantines
- 4 312.03€ (situation au 01/10/17) + 3 000€ = 7 312.03€ pour le Fonds Social Lycéen

Cette proposition est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 16/11/2017 15:37:47